
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1, place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mardi 24 Septembre 2024 à 19h00

Affiché le 17/09/2024



Le Maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 Juillet 2024
2. Achat de deux parcelles de terrain à proximité du cimetière de Vieux Villez
3. Convention d'occupation temporaire du domaine public communal
4. Définition des zones d'accélération relatives aux projets d'énergies renouvelables
5. Avis du Conseil Municipal sur la modification n°4 du PLUi valant SCOT
6. Dérogation à la règle du repos dominical pour 2025
7. Personnel communal : créations de postes
8. Modification de la sectorisation scolaire



B – AFFAIRES FINANCIÈRES

9. Admissions de créances de non-valeur
10. Demande de fonds de concours de droit commune auprès de l'agglomération Seine-Eure
11. Décision Modificative n°1 – Budget principal 2024

C - AFFAIRES DIVERSES

12. Retour sur les délégations du Maire

